

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 453.717

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-plume à réservoir.

M. ÉTIENNE FORBIN résidant en France (Seine).

Demandé le 28 janvier 1913.

Délivré le 10 avril 1913. — Publié le 14 juin 1913.

Cette invention a pour objet un porte-plume à réservoir dans lequel la plume est montée sur une tige qui peut coulisser à l'intérieur du réservoir et dont on obtient les déplacements par la rotation d'une des parties du réservoir par rapport au restant, de manière que la plume peut être sortie et rentrée à volonté.

Une forme d'exécution d'un porte-plume suivant cette invention est représentée au dessin ci annexé à titre d'exemple.

La fig. 1 en est une coupe longitudinale.

La fig. 2 est une coupe transversale suivant la ligne AA de la fig. 1 à une échelle plus grande.

Le réservoir comprend deux parties principales a et b ; la partie a consiste en un tube ouvert aux deux bouts, et fileté intérieurement à son extrémité postérieure pour recevoir une pièce de raccord a^1 qui s'y ajuste hermétiquement.

La partie b consiste en un tube dont l'extrémité postérieure est fermée par un fond et dont l'extrémité antérieure est filetée intérieurement pour recevoir une autre pièce de raccord b^1 qui s'y ajuste aussi hermétiquement.

La pièce b^1 entoure la pièce a^1 et peut tourner librement autour de celle-ci; l'étanchéité entre ces pièces est assurée au moyen d'une

bague de liège b^2 , fixée à l'intérieur de la pièce b^1 par exemple. Afin d'empêcher le déplacement longitudinal de la pièce b^1 par rapport à la pièce a^1 , un chapeau a^2 est vissé sur l'extrémité postérieure de celle-ci de façon que la pièce b^1 est emprisonnée entre ce chapeau et un épaulement a^3 de la pièce a^1 .

La plume c est montée sur la tête antérieure c^1 d'une tige $c^2 c^3$ qui porte à son extrémité postérieure une autre tête c^4 . Ces têtes c^1 et c^4 glissent librement dans les parties a et b du réservoir avec un jeu suffisant pour permettre le passage de l'encre. D'autre part, la partie c^3 de la tige a une section carrée et peut glisser à travers une ouverture de même forme, ménagée dans le chapeau a^2 . Une fois la pièce a^1 bloquée contre la partie a et le chapeau a^2 bloqué sur la pièce a^1 , ni la tige $c^3 c^3$ ni la plume ne peuvent donc plus tourner par rapport à la partie a du réservoir.

Pour produire le déplacement longitudinal de la tige porte-plume, on ménage dans la paroi interne de la partie b deux rainures hélicoïdales b^3 et on munit la tête c^4 de deux ergots c^5 qui peuvent glisser dans ces rainures.

Il en résulte qu'en tournant la partie b par rapport à la partie a , les rainures font avancer ou reculer la tête c^4 avec la tige et la plume par rapport à la partie a .

Une rainure c^6 peut au besoin être ménagée

dans la tige pour faciliter le passage de l'encre d'un côté du chapeau *a*² au côté opposé pendant ces déplacements.

d désigne un capuchon protecteur qu'on visse sur l'extrémité antérieure de la partie *a* lorsqu'on veut mettre le porte-plume dans la poche.

RÉSUMÉ.

Ce porte-plume à réservoir est caractérisé par une construction permettant de sortir et de rentrer la plume, celle-ci étant fixée à une tige coulissante et étant déplacée par l'effet de

la rotation d'une partie du porte-plume par rapport au restant, cette partie comportant à cet effet des rainures hélicoïdales qui agissent sur des ergots solidaires de ladite tige, tandis que l'autre partie du réservoir guide celle-ci de manière à l'empêcher de tourner.

La construction est caractérisée aussi par un dispositif d'assemblage des deux parties principales du réservoir.

ÉTIENNE FORBIN.

Par procuration :

E. BLÉTRY

Fig. 1.

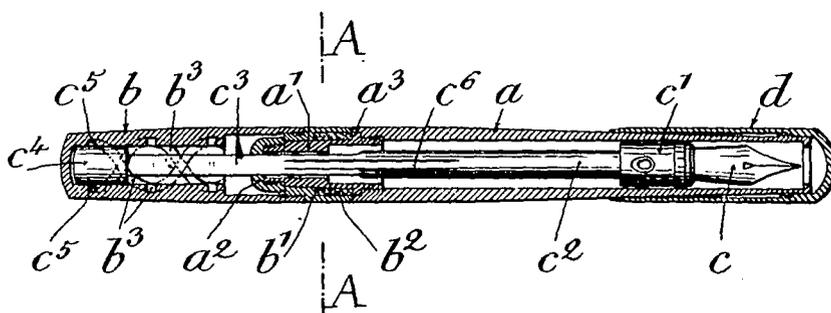


Fig. 2.

